

N° 47 JANVIER 2019

La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL



Joyeuses Fêtes

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Le mot du maire	3
La vie municipale	4
L'état civil	10
La vie communale	11
Urbanisme	17
La vie associative	18
Bibliothèque de La Boussac	27
Informations pratiques	28
Histoire	31
Renseignements utiles	34
Agenda	35



Mairie de LA BOUSSAC

13, rue du Mont-Saint-Michel
35120 LA BOUSSAC
Tél. 02 99 80 01 23
Fax. 02 99 80 07 06
Email. : mairie.boussac@wanadoo.fr
Site internet : www.laboussac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	M ^{me} Odile MABILE	Jeudi 10H00 à 12h00
1 ^{er} adjoint	M. Rémi TANGUY	Mercredi 10h30 à 11h30
2 ^{ème} adjointe	M ^{me} Annie DELÉPINE	Jeudi 11h00 à 12h00
Conseiller municipal délégué	M. Éric FERRÉ	Vendredi 14h00 à 15h00

Responsable de la publication

M^{me} Odile MABILE - Maire

Comité de rédaction

M^{me} Annie DELÉPINE
M^{me} Marie France SEVESTRE
M. David VIGOUR

Mise en page et impression

Imprimerie Doloise

Crédits photos

La mairie - Les associations

Tirages

650 exemplaires



Une nouvelle année s'ouvre à nous, aussi je tiens à vous souhaiter une bonne année 2019 et vous présente, au nom de tous les élus et de tous les agents, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Comme chaque semestre, vous allez prendre connaissance des nouvelles de la commune à travers ce bulletin.

Après un bel et chaud été, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un maintien des effectifs autour de 150 élèves. Le projet de restructuration et d'extension de l'école publique a pris un peu de retard. En effet, lors de la consultation des entreprises qui s'est déroulée lors de ce dernier semestre, plusieurs lots sont restés infructueux. Après une deuxième consultation, le lot 2 (terrassement) reste encore sans réponse. C'est pourquoi, les travaux de la première tranche (construction du pôle maternel) ne devraient démarrer qu'au cours du premier trimestre de l'année 2019. Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin des entreprises retenues et des subventions obtenues pour cet investissement très important pour l'avenir de la commune.

Le programme annuel de voirie a permis la réfection de trois voies communales qui étaient dégradées. Un plateau surélevé a été aménagé rue de la Croix Bouéssée, en complément du premier réalisé en 2013. Son efficacité est remarquable, il a largement diminué la vitesse des véhicules. Les riverains en sont très satisfaits.

Comme partout en France, la commune a commémoré le 11 novembre dernier, le centenaire de l'Armistice de 1918, avec les anciens combattants, les citoyens de la paix et la population. Les enfants, en nombre, ont déposé des roses en souvenir des jeunes soldats morts pour la France pendant la guerre 1914-1918. Les enfants avec leurs enseignants avaient fait des recherches sur ces soldats afin de les mettre à l'honneur 100 ans plus tard. Je vous invite à vous reporter à la fin de ce bulletin où vous retrouverez le nom des 106 boussacais morts au cours des conflits du 20^e siècle. Un grand merci aux nombreuses personnes présentes, en particulier les jeunes et leurs enseignants. Il est essentiel de transmettre le devoir de mémoire à notre jeunesse afin de ne pas oublier le sacrifice de nos anciens et éviter que ces conflits meurtriers et fous ne recommencent. Plus jamais ça !!! Nous avons la chance en Europe depuis plus de 70 ans de vivre en paix. Nous devons préserver cette paix et l'amitié entre les peuples à tout prix.

La période hivernale étant arrivée, je rappelle aux propriétaires riverains des voies et chemins communaux de procéder à l'égouttage des branches afin d'assurer le libre passage et la sécurité des usagers.

Deux nouveautés à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- La première concerne la réforme électorale avec la création du répertoire électoral unique. Il sera désormais possible de s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant un scrutin. En l'occurrence, pour le scrutin des élections européennes du 26 mai, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

- L'autre changement concerne la détention et l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse par les particuliers. Ils sont interdits (loi Labbé). Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Je remercie les élus, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et le personnel communal pour le travail accompli. Mes remerciements vont également aux acteurs économiques et associatifs de la commune, ce sont d'abord eux qui permettent le tissage de liens et la réalisation d'activités qui rendent notre commune agréable à vivre et attractive. Merci aux chefs d'entreprises, aux artisans, aux agriculteurs, et enfin aux propriétaires de biens à vocation touristique.

Le Conseil Municipal et moi-même invitons toute la population, ainsi que les personnes nouvellement arrivées sur la commune, à échanger nos vœux de bonne et heureuse année le **vendredi 4 janvier 2019 à 19h00** à la salle des fêtes.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire,
Odile MABILE

CONSEIL MUNICIPAL

**Séance conseil municipal
28 Mai 2018**

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme DELÉPINE Annie

Absent(s) : M. SANGUY Bernard, M. COSTARD Denis

Subventions communales 2018

ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES	Subventions 2018
A.C.C.A. La Boussac	600,00 €
Club de l'Amitié	810,00 €
Section locale Anciens Combattants	470,00 €
Amicale laïque	470,00 €
Comice agricole du canton (provision/3 ans)	400,00 €
Croix d'Or section de Dol de Bretagne	60,00 €
Association «liens d'Amitié LA BOUSSAC - LEDE/OORDEGEM»	470,00 €
A.D.M.R. Dol de Bretagne	150,00 €
Association «J'ai 2 notes à vous dire»	250,00 €
CCAS LA BOUSSAC	5 000,00 €
Théâtre de la baie du Mont Saint-Michel	250,00 €
Association donneurs de sang bénévoles Canton	100,00 €

Un crédit de 32,00 € est également voté pour chaque élève de LA BOUSSAC participant à des séjours linguistiques ou d'études organisés par les établissements secondaires qu'ils fréquentent en 2018.

Accord à l'unanimité.

Renouvellement de la ligne Trésorerie

Contrat avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine pour 100 000 € alloué pour une période d'une année au taux variable de 1,57% (valeur au 4 mai 2018), soit euribor moyenné 3 mois (- 0.33%) majoré de 1,90% et flooré à 0%.

Accord à l'unanimité.

Plan Local d'Urbanisme - Modification simplifiée N° 4

Il apparaît à l'usage que des erreurs matérielles subsistent au PLU notamment en ce qui concerne le zonage de certaines constructions réalisées entre 2007 et 2011 (période d'instruction du PLU) sur des parcelles dont le zonage n'a pas été revu suite à ce changement d'affectation. Subsiste également un souci d'interprétation du règlement concernant le retrait de constructibilité en zone UC.

Il s'ensuit que la modification peut être conduite selon la procédure simplifiée, conformément à l'article L.123-13-3 du Code de l'urbanisme. Cette procédure réglementaire a été mise en œuvre avec mise à disposition du dossier au public en mairie pendant une durée d'un mois. Un avis d'annonce légale a été inséré dans le journal Ouest-France, édition 35, huit jours avant cette période de mise à disposition qui a eu lieu à compter du 16 avril 2018 pour une durée d'un mois.

Le conseil municipal approuve cette modification simplifiée N° 4 du Plan Local de l'Urbanisme en retenant l'ensemble des observations émises sauf en ce qui concerne l'observation émise par la Chambre d'Agriculture relative au repérage au plan graphique du PLU des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination, cette demande occasionnant un travail important de repérage et de retranscription. Accord à l'unanimité.

Vente de 5 logements du programme «le Closset 1» à LA BOUSSAC.

Avis favorable à ce projet de vente initié par la SA HLM La Rance à Saint-Malo.

Accord à l'unanimité.

Evolution poste agent entretien service nettoyage école.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (6/35èmes) et ce à compter du 1^{er} septembre 2018. (pérennisation d'un contrat d'auxiliaire).

Accord à l'unanimité.

Evolution poste CAE école primaire publique

Madame le Maire rappelle que la commune avait signé une convention avec Pôle Emploi pour la mise en place d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) (20/35èmes) pour l'année scolaire 2017/2018. Il importe de réfléchir dorénavant à l'évolution de cette situation sachant que l'Etat a informé de la non reconduction des CAE sauf cas particuliers. Madame DELÉPINE, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, informe qu'elle s'est renseignée quant aux Contrats de Compétence, nouveau dispositif.

Autorisation à Madame le Maire d'engager toutes démarches relatives à cette affaire et signer toutes pièces nécessaires.

Accord à l'unanimité.

Evolution horaires agents école

Les horaires scolaires vont être modifiés à la rentrée scolaire de septembre 2018 avec un allongement de la pause méridienne de 1 h 30 à 1 h 45 (de 12 h 15 à 14 heures). De ce fait, le temps de travail de certains agents sera modifié compte-tenu notamment du fait que les maternelles continueront d'être pris en charge au titre de la sieste à la même heure qu'actuellement. Dans le cadre de cette réorganisation, il est également prévu d'intégrer au salaire d'un agent d'entretien des heures actuellement «complémentaires». Les nouveaux temps de travail seront les suivants :

Agent	nombre d'heures par semaine actuel	nombre d'heures par semaine au 01/09/2018
Adjoint technique (ATSEM et garderie)	26,30/35èmes	27,80/35èmes
Adjoint technique (Ménage et surveillance cour)	16,5/35èmes	23,50/35èmes

Accord à l'unanimité.

Programme Voirie 2018

Pérennisation des propositions de la commission d'appel d'offres, réunie le 22 courant qui propose de retenir les offres faites par :

1) - PATA année 2018 : 11 550 € TTC - Entreprise ENTRAM 2, Impasse de la Périère 35560 ANTRAIN

2) - Programme gros travaux voirie 2018 - variante Compomac 34 096,45 € TTC - Entreprise COLAS Côte d'Emeraude ZAC Actipole - impasse du Sarrazin 35540 MINIAC MORVAN.

- les routes modernisées seront :

- VC 39 de la Touche Perrier entre la VC 38 et la VC 10 (403 ml)

- VC 64 dite du Fontenil (320 ml)

- VC 21 dite de la Couaplais entre la VC 48 et le CD 155 (480 ml).

Accord à l'unanimité.

Intercommunalité - Révision libre attributions compensation après transfert compétence «action sociale d'intérêt communautaire » pour élargissement Dispositif Réussite Educative aux 11 communes de l'ancienne Com.Com.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acter la révision libre des attributions de compensation pour les communes membres de la communauté après impact des charges transférées à compter du 1^{er} janvier 2018, évaluées de manière dérogatoire, pour l'élargissement du dispositif de réussite éducative au nouveau territoire communautaire au titre de la compétence optionnelle « Actions Sociale d'Intérêt Communautaire».

Communes Nouvelles - Interrogation quant à la participation ou non au groupe de réflexion préalable à la mise en place d'une commune nouvelle après 2020

Madame le Maire rappelle les discussions en cours sur l'ancien canton de Pleine-Fougères concernant la création d'une commune nouvelle qui regrouperait une partie des communes de celui-ci et dont le périmètre n'est pas encore fixé.

La question de la participation ou non de la commune de LA BOUSSAC au groupe de réflexion constitué se pose.

Elle demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur ce sujet sachant que cette nouvelle structure ne verrait théoriquement le jour qu'après 2020.

Le conseil municipal décide par 9 voix pour, 1 voix contre (M. LOUYER) et 2 abstentions (Mme FAUVEL, M. BOULMER) de ne pas participer au groupe de réflexion préalable à la mise en place d'une commune nouvelle englobant la commune de LA BOUSSAC.

Restructuration école publique - diagnostic Amiante et saturnisme

Dans le cadre des procédures préalables en cours, Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de faire réaliser des diagnostics avant travaux (amiante et plomb) pour la partie existante. Les rapports fournis à la suite de ces études devront être joints au dossier de consultation des entreprises pour l'ancienne tranche conditionnelle qui sera par là même affermie de façon à lancer l'appel d'offres pour l'ensemble de l'opération (extension et restructuration).

Le conseil municipal autorise à l'unanimité :

- la réalisation des diagnostics dans la limite d'un crédit de 1 000 €.
- la signature de toutes pièces avec le cabinet COLAS-DURAND, architectes à Lamballe, afin

de confirmer l'affermissement de la tranche conditionnelle,

- le lancement de la procédure de consultation des entreprises.

Travaux grosses rénovations vitraux église

Madame le Maire rappelle l'inscription d'un crédit de 10 000 € au budget communal 2018. Elle rappelle également qu'elle a fait réaliser dernièrement une étude globale pour l'ensemble des vitraux de l'église. Il en ressort l'urgence de certaines réparations. Aussi propose-t-elle de faire procéder dans un premier temps à la rénovation des vitraux les plus détériorés et ce dans la limite du crédit voté et inscrit au budget 2018.

Accord à l'unanimité.

Séance conseil municipal 28 juin 2018

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FERRÉ Éric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme DELÉPINE Annie, M. LOUYER Alexandre à Mme MABILE Odile

Excusé(s) : Mme FAUVEL Christine

Absent(s) : M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis, M. BOULMER Daniel

Le compte rendu de la dernière réunion a été lu et approuvé.

Fournitures repas cantine

Après avis favorable de la commission compétente, Madame DELÉPINE propose de retenir la solution émise par CONVIVIO en liaison chaude avec la fourniture de 2 repas par semaine avec 4 composantes au prix unitaire de 2,53 € TTC et 2 autres repas à 5 composantes au prix unitaire de 2,64 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les propositions faites et autorise Madame le Maire à signer le contrat correspondant et toutes pièces nécessaires avec la société CONVIVIO à BEDEE (35).

Suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des repas à la cantine

Après avis favorable de la commission compétente, Madame DELÉPINE propose au Conseil Municipal la mise en place d'une procédure de prélèvement automatique pour le règlement des repas pour les débiteurs qui le souhaiteraient ; ce qui entraînera la

suppression de la régie de recettes actuellement en place avec achat des cartes de cantine à la mairie.

Ce service sera alors remplacé par une facturation mensuelle à terme, avec soit un règlement par prélèvement, soit un règlement par chèque bancaire ou apport de numéraire à la trésorerie de Dol De Bretagne. Une procédure semblable pour les recettes relatives aux vacations de la garderie municipale sera également mise en place. Accord à l'unanimité.

Tarif cantine année scolaire 2018/2019

Après avis favorable de la commission compétente, Madame le Maire propose d'augmenter la participation demandée aux familles pour la fourniture de repas à la cantine pour l'année scolaire 2018/2019, ce qui porte le prix du repas à 3,10 €. En ce qui concerne les adultes déjeunant à la cantine, il est proposé de porter le prix du repas à 6,45 €. Accord à l'unanimité.

Tarif vacations garderie année scolaire 2018/2019

Inchangé, soit : 0,70 € par demi-heure de présence. Il est également précisé que ce service est gratuit au-delà de deux enfants d'une même famille. Accord à l'unanimité.

Modification horaires ouverture garderie

Madame DELÉPINE, Adjointe en charge des Affaires Scolaires, informe qu'elle a été saisie d'une demande relative à l'avancée de l'ouverture à 7h15 le matin du service de la garderie, actuellement opérationnelle à 7h30.

Les délégués de parents d'élèves ont remis un sondage relatif à cette modification. Les familles sont favorables à ce changement d'horaire. Une expérimentation aura lieu au-cours du 1^{er} trimestre scolaire, à savoir jusqu'à Noël 2018.

Pour ce faire, l'agent responsable du service effectuera cette ouverture avancée et effectuera quinze minutes de ménage en moins chaque jour, ce qui fait que ce changement n'aura aucune incidence sur l'horaire hebdomadaire de l'agent.

Accord à la majorité, (1 contre – M. TANGUY)

Bâtiment : nettoyage du clocher de l'église

Madame le Maire informe que suite à la visite d'entretien annuel de l'appareillage électrique du clocher de l'église, il a été constaté le mauvais état des lieux compte-tenu de la présence conséquente de pigeons à l'intérieur du clocher. Madame le Maire précise qu'elle a demandé plusieurs devis relatifs au nettoyage du clocher de l'église et à la remise en place de grillage résistant pour empêcher l'entrée des pigeons. Elle propose de retenir l'offre de l'entreprise Biard-Roy à Villedieu

les Poêles (50) pour nettoyage clocher et pose de grillage neuf pour un montant total de 3 652,80 € TTC. Accord à la majorité, (8 pour, 3 contre – M. TANGUY, M. FÉRRÉ et M. SANGUY).



Renouvellement ordinateur école numérique rurale

Madame DELÉPINE, Adjointe en charge des Affaires Scolaires propose le renouvellement de l'ordinateur utilisé à l'école pour l'Ecole Numérique Rurale, le matériel existant étant vétuste (2009). Un devis présenté par l'entreprise SIDETECH, relatif à la fourniture d'un ordinateur portable et d'une sacoche, pour un montant de 743,90 euros TTC est accepté.

Accord à l'unanimité.

Intercommunalité - SIG Conventonnement

Le conseil municipal prend acte à l'unanimité de la création d'un service unifié en matière de « système d'information géographique » sur le territoire du pays de Saint-Malo.

Participation à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire (MPO)

La médiation préalable obligatoire vise à parvenir à une solution amiable entre les parties, les employeurs et les agents, grâce à l'intervention d'un tiers neutre, le médiateur du Centre de Gestion. C'est un mode de résolution de litiges plus rapide et moins onéreux qu'une procédure contentieuse.

Ainsi, en qualité de tiers de confiance, les Centres de Gestion peuvent intervenir comme médiateurs dans les litiges opposant des agents publics à leur employeur. Le décret n°2018-101 du 16 février

2018 et l'arrêté du 2 mars 2018 organisent la mise en œuvre de cette expérimentation.

Madame le Maire, invite le Conseil Municipal à se prononcer favorablement sur l'adhésion de la collectivité à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire, eu égard aux avantages que pourrait présenter cette nouvelle procédure pour la collectivité, si un litige naissait entre un agent et la collectivité sur les thèmes concernés par l'expérimentation.

Accord à l'unanimité.

Séance conseil municipal 10 septembre 2018

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, M. BOULMER Daniel, M. LOUYER Alexandre

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FÉRRÉ Éric à M. TANGUY Rémi, Mme GÉDOUIN Jeanine à Mme DELÉPINE Annie, Mme FAUVEL Christine à M. BOULMER Daniel

Absent(s) : M. SANGUY Bernard, M. COSTARD Denis

Informatique - Connecteur CHORUS PRO (Ségilog) / PAS RAU (Prélèvement à la source)

Dans le cadre de la dématérialisation des factures et la mise en place du prélèvement à la source le conseil accepte à l'unanimité l'offre de la société Berger-Levrault pour un coût de mise en place de 449 € H.T. et d'abonnement annuel à 174 € H.T.

Personnel Communal - Procédure recrutement du secrétaire de Mairie

Madame le Maire informe du prochain départ à la retraite du secrétaire de mairie. Elle informe le conseil municipal qu'elle a demandé le concours du centre départemental de gestion dans le cadre d'une mission de conseil en recrutement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'initiative de Madame le Maire et autorise la dépense correspondante d'un montant total H.T de 924 €.

Personnel Communal - Evolution du contrat service voirie

Madame le Maire rappelle l'embauche d'un agent technique contractuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 rémunéré sur la base de 28/35èmes avec pour missions :

- le nettoyage et les états des lieux à la salle communale des fêtes
- la surveillance des enfants sur la cour de récréation à l'école chaque jour scolaire
- l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux.

Compte-tenu de la nécessité de pérenniser ce poste, Madame le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps

non complet (28/35èmes) et ce à compter du 1^{er} janvier 2019 avec les mêmes missions. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Extension/rénovation école primaire publique : résultats séances CAO 13 et 26 juillet 2018

Madame le Maire rappelle l'actuel projet de restructuration et extension de l'école primaire de La Boussac en 2 tranches distinctes.

Elle informe que la commission d'Appel d'Offres s'est réunie à la mairie les 13 et 26 juillet derniers pour étudier les différentes offres reçues, suite à l'appel d'offres lancée.

Après étude et analyse, il est proposé de retenir les offres suivantes :

Lot	Entreprise	Tranche 1 HT	Tranche 2 HT	TOTAL
1 / Démolition reconstruction	LAVIGNE - Quessoy (22)		16 971,00 €	16 971,00 €
5 / Couverture	CORBEL - Bazouges la Pérouse (35)	53 703,80 €		53 703,80 €
6 / Menuiseries extérieures	RETE- Louvigné du Désert (35)	37 831,00 €	6 825,00 €	44 656,00 €
7 / Menuiseries intérieures	HUBERT - Pleumeleuc (35)	22 116,53 €	19 748,10 €	41 864,63 €
10 / Peintures	EMERAUDE PEINTURE - Saint-Malo (35)	12 526,58 € (y compris PSE 2)	7 011,30 € (y compris PSE 2)	19 537,88 € (y compris PSE 2)
11 / Plafonds suspendus	MANIVEL - Saint Samson sur Rance (22)	8 713,00 €	3 382,00 €	12 095,00 €
13 / Electricité	ATCE - Saint-Malo (35)	32 173,04 € (y compris PSE 1 à 3)	10549,85 €	42 722,89 €

En ce qui concerne les lots :

N° 2 - Terrassement - VRD,

N° 3 - Gros-œuvre

N° 4 - charpente-bardage

N° 8 - cloisons doublages (absence de réponse)

N° 9 - Carrelage - Faïence-sols souples

N° 12 - plomberie - chauffage - ventilation (offres non retenues)

il est proposé de lancer une nouvelle procédure d'appel d'offre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions et autorise Madame le Maire à lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres pour les lots infructueux.

Cantine - nouveau contrat contre les rongeurs

Afin de lutter contre les rongeurs à la cantine, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir la proposition de la société FARAGO de RENNES pour un coût annuel de 171,41 € T.T.TC.

Terrain de foot - nouveau contrat contre les taupes

Afin de lutter contre les taupes au terrain des sports de la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir la proposition de la société FARAGO de RENNES pour un coût annuel de 1 014,48 € T.T.TC.

Amendes de Police - Subvention Plateau Croix Bouéssée

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la somme de 3 572 € au titre des amendes de police. Cette somme est allouée dans le cadre de l'aménagement d'un plateau surélevé rue de la Croix Bouéssée.

Modification simplifiée du PLU de Trans La Forêt

Madame le Maire informe que le Conseil Municipal de Trans La Forêt, lors de sa séance du 3 juillet 2018, a décidé de lancer une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Trans La Forêt, suite à une erreur matérielle.

Une parcelle d'une superficie de 2 475 m² est classée à tort en zone A dans le PLU approuvé en 2011, alors qu'elle n'a plus d'usage agricole depuis longtemps, et qu'une maison d'habitation y est implantée dans sa partie Est.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne faire aucune observation quant à cette procédure.

Déclaration Intention d'Aliéner propriété LEMOUX

Madame le Maire donne connaissance d'une déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption urbain institué par la commune.

Les biens concernés sont situés 19 rue de la Croix Bouéssée à La Boussac et cadastrés section AB numéros 138 et 139 pour une contenance totale de 694 m² (Bien LEMOUX Yolande et LEMOUX Eliane).

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas user de son droit de préemption.

Déclaration intention aliéner propriété BOSSARD

Madame le Maire donne connaissance d'une déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption urbain institué par la commune.

Les biens concernés sont situés 3 rue du Mont Saint Michel à La Boussac et cadastrés section AC numéros 164 et 171 pour une contenance totale de 599 m² (Bien BOSSARD Rémy).

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas user de son droit de préemption.

Déclaration intention aliéner propriété LEROUX

Madame le Maire donne connaissance d'une déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption urbain institué par la commune.

Les biens concernés sont situés 11 rue de la gare à La Boussac et cadastrés section AC numéros 78 et 209 pour une contenance totale de 319 m² (Bien LEROUX Alexis).

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas user de son droit de préemption.

Centre de Gestion 35 - Désaffiliation de Rennes Métropole

Conformément à la loi, les communes d'Ille et Vilaine sont consultées suite à la demande de Rennes Métropole de se désaffilier du Centre de Gestion 35. Le conseil municipal, à l'unanimité, ne s'oppose pas à cette désaffiliation.

Communauté de communes - Rapport annuel 2017 assainissement non-collectif

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal prend acte du Rapport Annuel sur le Prix et la qualité sur Service Public d'Assainissement non-collectif 2017 de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel, approuvé lors du Conseil Communautaire du 12 juillet 2017, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Questions diverses :

Trottoirs rue de la Croix-Bouéssée

Il est décidé que la commission voirie se réunisse pour se rendre compte sur place des travaux à effectuer. La commission étudiera également l'aménagement du chemin piéton entre le lotissement du Grand Plantis et le terrain des sports.

Signalisation STOP rue de Landal

Madame Sylvaine THOMAS demande ce qu'il en est de la mise en place du panneau STOP rue de Landal en marge des travaux d'aménagement de la rue des Lavandières. Il s'agit d'une question règlementaire du ressort du Maire. Un arrêté municipal sera pris en ce sens dès que la signalisation sera acquise.

Signalétique dans le bourg

Il est demandé la mise en place de signalétique dans le bourg pour indiquer la Bibliothèque et la sellerie de la Couaplais. Sera réalisé prochainement.

Nous vous rappelons que les comptes rendus intégraux de tous les conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune :

www.laboussac.fr



Naissances

Marceau ERARD	19 bis rue de Fougères	le 19 juin 2018 à Saint-Malo (35)
Eliot BUSNEL	1 La Couture	le 29 juillet 2018 à Saint-Malo (35)
Tyméo RABOURT DAUMOINE	29 bis rue de la Gare	le 28 août 2018 à Saint-Malo (35)
Lola BAUDRY	41 rue des Lavandières	le 30 août 2018 à Saint-Malo (35)
Mehdi YEMNA	17 rue du Closset	le 3 novembre 2018 à Saint-Malo (35)
Louenn BASTIAN	35 rue du Closset	le 5 novembre 2018 à Saint-Malo (35)



Mariages

Mickaël ROSSIGNOL et Nadège RACINNE	domiciliés 4 La Rougerais à Tréméheuc et résidents 4 rue des Lavandières à La Boussac, le 9 juin 2018
Pascal SALMON et Tiphaine COMMEREUC	domiciliés 3 rue de la Croix Marie à La Boussac, le 23 juin 2018



Décès

Georges JÉGOUZO	49 rue Théophile BLIN à Cherrueix (35)	le 24 juin 2018 à La Boussac (35)
Lucienne LEVEL veuve SANGUY	1-2 Le Bézier	le 13 août 2018 à Baguer Morvan (35)
Huguette DUCHENE veuve BOULIN	Ville Cavou	le 9 juillet 2018 à Chantepie (35)
Odette GOUABLIN	1 Le Haut Parfond	le 5 septembre 2018 à La Boussac
Claude FERDEAU	6 Le Gruer	le 23 septembre 2018 à Saint Malo

Ecole

L'école publique accueille à la rentrée 147 élèves répartis en 6 classes.

L'équipe pédagogique est constituée de :

Madame LAITU	TPS / PS
Madame VIMBERT-GUERLAIS Madame TARDIVEL	MS / GS
Monsieur STEPHAN	CP / CE1
Madame PIOT Madame TANGUY (décharge administrative le mardi)	CE1 / CE2
Madame RACAPÉ	CE2 / CM1
Madame GAMAND	GS / CM2

Les effectifs de l'école sont répartis de la manière suivante :

TPS / PS	26 élèves
MS / GS	28 élèves
CP/CE1	24 élèves
CE1 / CE2	24 élèves
CE2 / CM1	22 élèves
GS / CM2	23 élèves

Après avoir obtenu à titre dérogatoire pour l'année scolaire 2017/2018 le retour à la semaine de 4 jours, cette demande a été réitérée pour les années à venir. Cette demande a été acceptée et validée pour les services de l'Inspection Académique.

Après avoir fonctionné une année scolaire avec les deux services à la cantine, il s'est avéré que les élèves qui déjeunaient au 2ème service (les élèves scolarisés en élémentaire) sortaient très souvent juste au moment de rentrer en classe soit pour 13h45.

Lors du conseil d'école du 08 Janvier 2018, il a donc été proposé de modifier les horaires de l'école à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Dans ces conditions, le conseil municipal a décidé de proposer au directeur académique l'organisation du temps scolaire de la façon suivante :

Lundi	
Mardi	08 h 45 – 12 h 15
Jeudi	14 h 00 – 16 h 30
Vendredi	

Le directeur d'académie a validé cette proposition, qui est de ce fait effective depuis la dernière rentrée scolaire, le 03 septembre 2018.

Les deux services à la cantine, mis en place à la rentrée scolaire de septembre 2017, perdure en cette rentrée 2018.

- Le 1er service concerne les élèves de maternelle et se tient de 12h15 à 13h00.
- Le 2ème service concerne les élèves de primaire et se déroule de 13h00 à 13h45.

Côté personnel communal, sur le temps scolaire, l'équipe est composée de :

- Mme Audrey PETIPA, dont le contrat d'accompagnement à l'emploi (C.A.E.) a été renouvelé jusqu'au 31 Août 2019.

- Mme Catherine POLGE, Mme Christine RUQUAY.

Sur le temps périscolaire, l'équipe est constituée de :

- Mme Martine LEGROS,
- Mme Annie MONSIMET,
- Mme Audrey PETIPA,
- Mme Nelly LAVOCAT,
- Mme Christiane RACINNE et M. Sébastien ROUPIE qui ont remplacé Mme Jacqueline BASTARD.

Les projets et activités sont nombreux et variés en liaison avec le projet d'école.

Sortie dans les jardins de Brocéliande, avril 2018

Mi-avril, toutes les classes maternelles ont eu la chance de visiter les jardins de Brocéliande. Les enfants ont tout d'abord exploré leurs sens au travers différents parcours. Il s'agissait de marcher pieds-nus sur toutes sortes de matières et textures : mou, dur, rugueux, piquant, humide, frais, voire même glacial !!! Après un pique-nique bien mérité, ils ont observé les animaux de la ferme : des poules dans des décors étonnants, des cochons, des moutons...



Tout le monde, adultes et enfants, a déclaré avoir passé une excellente journée !

Char à voile pour les élèves de CE1 et de CE2 en juin

Comme chaque année les élèves de cycle 2 découvrent le char à voile au Noroit Club de Cherrueix : activité très spécifique et incontournable pour découvrir le patrimoine géographique et sportif de la baie du Mont Saint Michel.



Cette découverte s'est faite pour chaque groupe sur une journée avec deux séances de char à voile. Le groupe d'élèves a été pris en charge par le moniteur Gaël QUÉMERAIS.

Séance le matin : consignes de sécurité, préparation du char, grément des voiles, mise en place du mât et des bouts, repères dans la baie, sens du vent, consignes pour avancer, s'arrêter, ensuite groupement par binôme et enfin prise en main du char.



Séance de l'après-midi : Parcours dans la grève.

Les élèves des deux groupes ont bénéficié de deux magnifiques journées très ensoleillées avec un bon vent !!!! Ils ont pris beaucoup de plaisir « surtout l'après-midi » avec les parcours où certains se sont pris pour des champions !!!



Sortie au parc floral de Haute-Bretagne du Chatellier en juin 2018

Les classes de CP et de CE1 se sont rendues dans le parc floral du Chatellier. La visite clôturait une année scolaire ayant eu pour thème « le tour du monde ».



A travers un jeu de piste, les enfants ont pu découvrir et explorer des jardins de différents endroits du monde : des jardins japonais, des bambouseraies, des labyrinthes ou approcher de (très) près des plantes géantes ou carnivores ou autres monstres...

Le 26 juin 2018, les CM2 ont bénéficié d'une journée-découverte à Jersey.

Départ matinal en car pour Saint Malo, traversée en ferry, tour commenté de l'île en bus avec de nombreuses escales, pique-nique et rallye à Saint-Hélier et retour à La Boussac à 22h : même pas fatigués !

Merci à l'Amicale Laïque



Sortie balade contée à Saint Malo le 28 juin 2018

La classe de CE2-CM1 est allée en sortie scolaire à Saint Malo le 28 juin. Ils ont pu découvrir la ville sous un autre angle grâce à la balade contée de Marjorie.



Corsaires, pirates et sirènes ont fait voyager les élèves. De Surcouf à la rue du Chat qui Danse, Saint Malo n'a plus aucun secret pour eux !



La semaine du goût octobre 2018

Tous les élèves de la maternelle ont participé à la semaine du goût qui s'est tenue en octobre.

Les plus petits ont goûté les aliments selon leur couleur tandis que les grands ont travaillé sur les différentes sortes de goûts : amer, acide, sucré, salé...

Pour tous les enfants et leurs papilles, ce fût un moment d'échange et de partage très riche !!



Projet Route du Rhum

La classe de CE2 CM1 travaille sur un projet autour de la Route du Rhum cette année.

Les élèves ont échangé avec un skipper appelé Arthur le Vaillant. Il a répondu à toutes leurs questions lors d'une conversation vidéo et ils l'ont suivi durant toute sa course jusqu'à la Guadeloupe.



Ils n'ont pas pu le voir avant son départ car il n'est arrivé à Saint-Malo que pendant les vacances scolaires. Mais il leur a promis de venir les voir quand il rentrera de Pointe à Pitre.

Les élèves ont tous signé une photo que l'enseignante a donnée à Arthur et qu'il a emportée avec lui durant sa course sur le Leyton, son class 40.

La classe échange aussi avec une classe de CM1 de Baie-Mahault en Guadeloupe.

Les élèves sont très enthousiastes et ont hâte de voir Arthur en vrai après la course.



Cérémonie remise des livres CM2



Programme voirie 2018

Le programme de travaux de voirie neuve a été réalisé semaine 35.
Les travaux ont été assurés par l'entreprise Colas par la pose d'un enrobé.
3 tronçons ont été concernés par les travaux :



VC 39 de la Touche Périer



VC 64 du Fontenil



VC 21 de la Couaplais

Un programme de point à temps a été réalisé par la société Entram.

Réalisation d'un plateau surélevé rue de la Croix Bouéssée

Afin de sécuriser l'entrée de la commune, un plateau surélevé a été créé rue de la Croix Bouéssée ainsi qu'une zone limitée à 30 km/h.

Ainsi, les véhicules entrant et sortant de cette rue sont contraints physiquement à ralentir.

Cet investissement, réalisé par l'entreprise Baudry TP, d'un montant de 7 519,20 € TTC a reçu un soutien financier du Département à hauteur de 3 572 € au titre des amendes de police.

Cet aménagement complète le 1er plateau surélevé réalisé à moitié de la rue fin 2013.



Evènements

Concours des maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu à la mairie vendredi 21 septembre. Madame Le Maire a remercié l'ensemble des participants pour leur effort de fleurissement et l'embellissement de la commune.

Les participants ont tous reçu une fleur ainsi qu'un bon d'achat.

Madame le Maire souhaite retrouver à nouveau tous ces participants ainsi que toutes celles et ceux qui désireront participer pour l'année 2019.



PALMARES

M^{me} le Maire a ensuite donné lecture du palmarès :

1 ^{er} prix	M. et Mme Jean SARAZIN, 4 les Touchais
2 ^e prix	Mme Mireille COLLET, 2 Lourmelet
3 ^e prix	M. et Mme Alain LAVOCAT, 5 Caharel
4 ^e prix	Mme Paulette GLEMOT, 5 la Guittonnais
5 ^e prix	Mme Marie-Claude CHAPELAIN, 9bis Ville Cavoue
6 ^e prix	M. et Mme Maurice DELEPINE, 36 rue des Lavandières
7 ^e prix	M. et Mme Pierre JAN, 3 la Couaplais
8 ^e prix	Mme Berthe BRIAND, 8 rue de la Gare
9 ^e prix	M. et Mme Raymond DESLANDES, 3 le Prieuré
10 ^e prix	Mme Marie-France BOSSARD, 10 Ville Cavoue
11 ^e prix	M. Jean-Yves TREHEL, 8 Caharel
12 ^e prix	Mme Bernadette PIGEON, 27 rue des Lavandières
13 ^e prix	Mme Rosalie PIGEON, 29 rue des Lavandières
14 ^e prix	Mme Frédérique COTTEREAU, 3 le Buat



Noces d'Or de Monsieur et Madame Claude BOSSARD

Samedi 15 septembre, Madame le Maire a reçu Marie-France et Claude BOSSARD à l'occasion de leurs noces d'Or. Les jubilaires étaient entourés de leurs proches, et plus rare encore, d'Anne-Marie PAPAIL, âgée de 109 ans, maman de Marie-France.

Il y a cinquante ans, le 14 septembre 1968, ils étaient unis par le mariage. C'est à La Boussac qu'ils s'installent et tiennent une ferme. De leur union est née une fille qui elle-même a deux filles. Il y a vingt-six ans, ils accueilleraient Rémy, qui fait

désormais partie de la famille. Depuis dix-sept ans, Claude et Marie-France ont également accueilli à leur domicile la maman de Marie-France.

La vie des époux BOSSARD est donc bien remplie, entre les soins des différents animaux de la maison, le jardinage, mais aussi le temps passé avec leurs deux petites-filles et l'apprentissage de l'informatique et, à venir, de l'anglais pour Marie-France.

Madame le Maire leur a adressé toutes ses félicitations.



Festival Court Métrage

L'accessibilité à la culture et à l'art relève d'une démarche d'accès aux droits fondamentaux et non discriminatoires pour les personnes en situation de handicap.

Le festival Court Métrage s'inscrit dans cette volonté de rassembler tous les publics autour d'oeuvres et de pratiques artistiques en garantissant l'accès pour tous aux projections de films, aux expositions, aux conférences, et en accompagnant de jeunes réalisateurs en situation de handicap dans l'accomplissement de leur projet.

Le projet Diaoul : tournage et réalisation d'un court métrage fantastique en collaboration avec les travailleurs de l'ESAT de Belle Lande à Dol de Bretagne.



L'objectif de ce projet est l'inclusion de personnes en situation de handicap dans l'écriture et la réalisation d'un court métrage fantastique. Elles ont été accompagnées par des professionnels de l'audiovisuel et le réalisateur Éric Valette.

Le tournage a eu lieu du 17 au 21 septembre, à Dol de Bretagne et à la mairie de La Boussac.

Il a été présenté en présence de toute l'équipe le samedi 13 octobre, à 11h, au cinéma Gaumont, à Rennes.

Les objectifs ont été atteints : aider chaque personne à accéder à la création, de l'écriture au montage image et son ; donner cette distance nécessaire pour comprendre les enjeux de la création et apporter une formation sur les métiers du cinéma avec des professionnels qui prennent le temps d'expliquer chaque choix technique : le cadre, la lumière, le son, la direction d'acteurs, le montage...



Evènements à venir

La commission « communication » vous propose une **visite de l'Assemblée Nationale le mardi 25 juin 2019.**

Le déplacement se fera en car au départ de LA BOUSSAC. Le programme de la journée sera le suivant :

Départ de LA BOUSSAC à 5H30.

Arrivée à Paris vers 11H30 suivi du déjeuner.

Croisière promenade sur la Seine en bateau mouche.

Visite de l'Assemblée Nationale en présence de Monsieur Le Député, Thierry BENOIT.

Retour avec halte sur une aire d'autoroute.

Le prix de la journée est fixée à 77 €.

Les inscriptions sont limitées à 50 personnes. Les inscriptions sont à faire à la mairie avant le **31 mai 2019.**

Pour la visite de l'assemblée, une photocopie recto-verso de votre carte d'identité, en cours de validité, sera demandée avec votre inscription.

Sans ce document, celle-ci ne sera pas retenue.

URBANISME

Permis de construire et déclarations préalables accordés

Commune de La Boussac	26 rue de Fougères	construction d'un pôle maternelle en extension à l'école existante.
Eau du Pays de Saint Malo	Landal	coupe d'arbres sur site inscrit.
STEVEN Jacques	16 Le Gruer	modification de façade et création d'ouverture.
DAVID Bruce	7 rue du Mont Saint Michel	fenêtre de toit.
APE de Paris pour le compte de Monsieur MOREL Yves	31 rue de la Croix Bouéssée	panneaux photovoltaïques.
MAINSON Olivier	3 rue du Mont Saint Michel	création de fenêtre de toit.
BOUGOURD Nadège	4 La Talonnière	extension et surélévation d'une habitation.
SCI de la Vallée	12 rue de Fougères	extension habitation.
LECAMPION Fabrice	2 La Hublinais	fenêtre de toit.
ALLOPAU Nelly	11 Le Chesnay	fenêtre de toit.
CHAPDELAINE Jérôme	1 Le Clos Saint Gilles	modification de façade.
BLANCHET Claire	7 Caharel	construction de 3 poulaillers et d'un local de stockage.
SCI LA BOUSSAC de Dol de Bretagne	1 rue de Fougères	modification de façade.
ALLOPAU Nelly	11 Le Chesnay	panneaux photovoltaïques.
SEVESTRE Marie-France	8 La Chesnardais	piscine.

Section locale des Anciens Combattants

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin aux combats de la première guerre mondiale, la section a organisé, avec l'association «les Villagers Voices», un spectacle musical. Ce dernier donné en l'église de La Boussac le samedi 27 octobre a ravi le public présent.

Ce spectacle commémoratif retraçait la vie et les émotions des soldats au cours de la 1^{ère} guerre mondiale. Il était dirigé par Mélanie Brugalé, accompagné par Cécile Collin-Paris au piano et orgue et par Sandrine Lemahieu au hautbois. Nous les remercions pour leur prestation d'une grande qualité.



Dimanche 11 novembre 1918

La messe, en l'église de La Boussac, en mémoire de tous les soldats morts pour la France, a rassemblé le député Thierry BENOIT, les maires, les différentes sections d'anciens combattants et citoyens de la Paix ainsi que les porte-drapeaux de l'ancien canton de Pleine Fougères. A l'issue de la messe, tous les portes-drapeaux se sont rassemblés devant le monument aux morts.



A 11 heures, comme dans toutes les communes de France, les cloches de l'église ont sonné pendant 11 minutes pour célébrer l'Armistice.



Puis élus, anciens combattants, enfants et famille étaient réunis devant le monument aux morts afin de commémorer la mémoire des nombreux soldats tombés pour la France.

Le Président des Anciens combattants s'est adressé au public en lisant la lettre de L'union Française. Ensuite les enfants ont déposé une gerbe au pied du monument ainsi que des roses, symbole de reconnaissance, à l'évocation de noms de soldats boussacais morts pour la France. Ils ont ensuite procédé à la lecture de lettres de poilus.



Madame le Maire a ensuite donné lecture de l'allocation officielle du Président de la République. Puis il a été procédé à l'hommage aux morts de la commune : 16 noms ont été énumérés pour les années 1918 et 1919. A ceux-là se sont ajoutés trois noms de soldats tués au Mali et en Irak en 2018. Au total, 98 noms sont inscrits en lettre d'or sur le monument pour la seule guerre 14-18.



La cérémonie s'est poursuivie par la sonnerie aux morts, puis une minute de silence a été observée par l'assemblée. La Marseillaise chantée par les enfants a clôturé la cérémonie.

A l'issue de celle-ci, tous se sont retrouvés à la mairie pour le partage du verre de l'amitié.

Nous tenons à remercier la directrice de l'école publique, les enseignants et les nombreux enfants pour leur participation à cet hommage rendu à ceux qui sont tombés pour la France. Merci également aux habitants venus en nombre pour fêter ce centenaire.

Les adhérents ont terminé la journée autour d'un repas à Saint Georges de Gréhaigne.

En fin d'année, l'association va participer pour la deuxième fois à l'opération « A 100 % pour les

associations » proposée par le Crédit Mutuel de Bretagne. Cette opération est source de recettes supplémentaires pour l'association.

La prochaine assemblée générale est fixée au samedi **26 janvier 2019 à 15 heures** à l'ancienne mairie. Vous êtes cordialement invités à y participer.

2019, année du 75^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie, nous comptons sur votre présence le **8 mai** afin de faire perdurer le devoir de mémoire.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne et heureuse année 2019.

Le Bureau



Association Communale de Chasse Agréée

Cette nouvelle saison compte 50 adhérents, celle-ci est déjà bien entamée ; nous avons prélevé à ce jour 10 chevreuils, 14 sangliers ainsi que plusieurs renards. Les objectifs ne sont pas encore atteints. La chasse au lièvre est fermée sur la commune cette saison. Au cours de celle-ci, des cartes d'invitation pour la chasse aux petits gibiers sont toujours disponibles à la boulangerie TOSTIVIN au prix de 12 €.

L'ACCA reste comme toujours à votre écoute en cas de dégâts. En effet, nous restons solidaires avec les agriculteurs qui subissent les dégâts dus à la population de sangliers et veillerons à se rassembler et à intervenir dans les meilleures conditions.

Nous rappelons à nos amis chasseurs et autres possesseurs de chiens que la divagation de ces derniers est interdite et répréhensible, et espérons que la saison de chasse se déroulera dans de bonnes conditions pour les chasseurs ainsi que pour les habitants de la commune.

Le bureau et toute l'équipe profitent de l'occasion pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019 !

Composition du bureau saison 2018-2019 :

Président	M. HARDY Stéphane
Vice-Président	M. PUNELLE Jean
Secrétaire	M. SEGURA Joël
Secrétaire adjoint	M. MICAULT Gaël
Trésorière	Mme PUNELLE Lisa
Trésorier adj.	M. COEURU Eugène
Membres	M. BECHET Michel M. GUÉRIN Freddy et M. LEMUR Jacky



Amicale Laïque de La Boussac

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le vendredi 28 septembre 2018.

Nous avons le plaisir de compter 6 nouveaux membres. Voici la nouvelle constitution du bureau :

Présidente	Mme ESPARON Sandrine
Vice-président/ Secrétaire	M. BRIENS Luc
Secrétaire adj.	Mme LOIZEAU Hanitra
Trésorier	M. PIRON Vincent

Les membres sont :

Sandrine ESPARON, Pascale PIOT, Hanitra LOIZEAU, Yvan ELLUARD, Luc BRIENS, Olivier ESPARON, Karine RABOURT, Sarah LAMBERT, Régis SAUVÉ, Edith FLEURY, Jean-Luc RABOURT, Stéphane MARE, Vincent PIRON, Dominique ROBERT, Nathalie THEBAULT, Monique FILLEUL, Florian BELEY, Marine BELEY, Emilie ROCHER, Eliane BAROUTI, Stéphanie CARIOU, Aurore ERARD, Claire RACAPÉ.

Les activités ont repris avec la fête de Noël le vendredi 14 décembre dernier. Une soirée qui a ravi les élèves de l'école qui ont fait le spectacle avec les animations proposées par les enseignants.



La soirée s'est poursuivie par la distribution des cadeaux par le Père Noël. Un bravo aussi à tous les gagnants de la tombola qui ont pu repartir avec une bûche de Noël ou une bourriche d'huîtres pour les fêtes.

L'Amicale c'est aussi les vendredis ludiques et la possibilité offerte aux enfants de l'école d'assister à un spectacle culturel unique, gratuit et adapté aux petits et grands. Les après-midis retenus pour cette année sont le vendredi 1^{er} février 2019 pour les enfants du CP au CM2 et le vendredi 26 avril pour les enfants de maternelle.

Autres manifestations :

Notre traditionnel repas Réunionnais est programmé le **samedi 9 mars 2019**. Nous comptons sur votre présence pour faire de cet événement un succès et pour nous, l'assurance de pouvoir continuer à proposer et financer des activités pour les enfants de l'école.

La fête de l'école aura lieu le **samedi 22 juin 2019**. Venez faire la fête avec vos enfants et partager un bon moment avec nous pour fêter l'été et la fin de l'année scolaire.

L'Amicale Laïque c'est aussi des activités de création de jeux en bois et de décorations pour nos différents événements. C'est grâce à votre participation à nos différentes manifestations et animations que l'amicale laïque permet à l'école de La Boussac de concrétiser de nombreux projets.

Aussi, nous avons toujours besoin d'aide lors de nos activités, n'hésitez pas à nous en faire part si vous souhaitez participer ponctuellement.

Tous les membres de l'Amicale Laïque vous souhaitent de très bonnes fêtes et une très bonne année 2019.

L'équipe des Amicalistes.



Liens d'Amitiés LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM

Depuis 2009, la commune de La Boussac entretient des relations d'amitiés avec la commune belge de Lede située en Flandre. Plusieurs échanges officiels ont eu lieu dont le dernier en 2017 avec le déplacement d'une délégation boussacaise.

En **2019**, notre association recevra à nouveau nos amis belges les **12, 13 et 14 juillet**. Le programme de ces trois jours est en cours de finalisation, mais les principales idées directrices sont posées :

- La délégation belge, accompagnée du Concertband d'Oordegem, arrivera le vendredi soir, après la visite de Granville. Ils seront reçus officiellement à la mairie vers 18 heures. Cet accueil sera suivi d'un buffet à la salle des fêtes avec les familles qui vont les héberger pendant ce week-end.
- Le samedi 13, le Concerband d'Oordegem donnera une représentation dans un lieu à définir. Le soir nous partagerons un repas à la salle des fêtes qui sera ponctué par le feu d'artifice communal tiré à l'occasion de notre fête Nationale.
- Le dimanche, le Concerband donnera un second concert en l'église de La Boussac à partir de 10h30. Après un déjeuner à la salle des fêtes, nos hôtes reprendront la direction de la Belgique.

Le Concert Band, dirigé par le chef d'orchestre Gunter Carlier, compte environ 30 musiciens. Il joue de la musique classique et moderne d'une très grande qualité et d'un haut niveau. N'hésitez pas à venir les écouter lors de leurs deux repré-

sentations. Ceux qui les ont déjà entendus en 2013 et 2016 peuvent en témoigner.

Nous recherchons toujours des familles qui acceptent de loger nos hôtes ces quelques jours : faites-vous connaître auprès des membres du bureau. C'est une opportunité de tisser des liens avec la Belgique et de découvrir la culture flamande.

Nous comptons sur la participation du plus grand nombre.

Afin de pouvoir financer une partie de cet accueil, l'association a organisé la vente de chocolats belges en fin d'année. Le repas choucroute aura lieu le **dimanche 3 mars** à la salle des fêtes à partir de 12h30.

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le 7 décembre 2018. Le bilan financier est sain.

Nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le bureau



Club de l'Amitié LA BOUSSAC

Le repas de secteur du 29 septembre 2018 a rassemblé 188 adhérents pour 9 clubs à la salle des fêtes de La Boussac. L'ambiance était bonne et le repas était animé par un chanteur interprète.

Le délégué de secteur Monsieur Claude Piquet a annoncé son retrait, après 11 années de service. Il en a profité pour présenter sa remplaçante, Madame Bernadette PIGEON, la nouvelle Présidente du club de l'Amitié de La Boussac. A l'occasion de ce repas, nous retrouvons les deux délégués qui ont insufflé ce courant d'aide pour tous nos séniors. Jean CHAPDELAINE, qui pendant 18 ans, a été à la tête du « Groupement cantonal de Pleine Fougères » et qui avait trouvé comme remplaçant Claude PIQUET. Entre-temps, ce groupement est devenu une association à part entière, se dotant de statuts, afin de réaliser tous ses projets, dans une légalité totale.

La gym (28 adhérents) et **la marche nordique** (20 adhérents) ont repris à la rentrée.



SORTIE PLANETE SAUVAGE

Les participants y ont découvert le safari de 10 km à bord du car et la partie piétonne, comprenant le parcours de la jungle, le village de la brousse, la cité marine et son magnifique spectacle de dauphins, le village de Kirikou, l'île de Madagascar, ainsi que 2 nouveautés : le temple de la jungle et le sentier des incas. Cette journée a été très appréciée de tous les participants.

VOYAGE EN CORSE

Nous avons également eu un très beau séjour en Corse du Sud (90 adhérents) du 6 au 13 octobre 2018 où la bonne ambiance et le soleil étaient au rendez-vous. Les différentes visites ont été appréciées à Ajaccio (la ville de Napoléon, la tombe de Tino Rossi, les îles sanguinaires).

Nous avons visité aussi le Maquis, Porto-Vecchio et surtout Bonifacio, cité médiévale perchée avec son port animé. La Corse du Sud est un merveilleux mélange de trésors naturels, de sites préhistoriques et architecturaux. Nous sommes revenus tous enchantés de ce voyage.

Le voyage ANCV au LUBERON du 6 au 16 juin 2018 (117 adhérents) était formidable.

Nous avons fait de nombreuses visites : la Fontaine du Vaucluse, le pont d'Avignon, le Palais des Papes, la fabrique des calissons, le belvédère de Felquier, les Falaises d'ocre et le Fort St Jean à Marseille.



REPAS

Le club de l'Amitié de La Boussac s'est réuni autour d'un repas de fin d'année, ce samedi 3 novembre 2018, 70 adhérents étaient présents.

Nous avons passé une très bonne journée en compagnie de Ginette qui nous a fait rire.



Le club de l'Amitié de La Boussac a 115 adhérents.

Notre dernière sortie de l'année a eu lieu le 4 décembre 2018 à Bagnolles de l'Orne afin de voir les illuminations de Noël.

L'année 2019 sera prometteuse. De nombreuses sorties sont prévues :

- le 19 mars : Journée langoustine,

DIPLÔMES

Madame Alice PIGEON, ayant tenu le rôle de Trésorière pendant 11 ans a reçu la médaille et le diplôme de reconnaissance par la Fédération Mouvement 35,.

Monsieur Victor DROUYER, secrétaire, absent et excusé, a eu le diplôme de reconnaissance, (la médaille lui a été remise en 2013). Nous les félicitons.



Nous avons également remercié Monsieur Alphonse ROUX pour ses 12 ans de présidence (trésorier-adjoint depuis 2018).

Nous les remercions tous pour leur bénévolat au sein du club de l'amitié.

- le 7 mai : Rade de Lorient et visite du sous-marin Flore,
- du 1^{er} au 8 juin ou du 8 au 15 juin : Voyage ANCV à Chamonix,
- le 10 septembre : Visite de Nantes quartiers historiques, tour panoramique et croisière sur l'Erdre .

Association paroissiale LA BOUSSAC - BROUALAN - TRANS LA FORET

C'est devant le château de Landal et sous une belle journée ensoleillée que s'est déroulée dimanche 5 août la traditionnelle kermesse de Landal.

Comme les fois précédentes, elle a remporté un vif succès. Après une messe célébrée en plein air, environ 270 convives se sont retrouvés sous chapiteau pour déguster le repas préparé par les bénévoles.

L'après-midi a été animé par les danseurs et les différents jeux dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous donnons rendez-vous à tous pour l'édition 2019.



Le repas d'amitié de la Sainte Cécile a regroupé une centaine de personnes le 18 novembre dernier à la salle des fêtes. Il s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui se dévouent pour la réussite de ces manifestations.

Meilleurs vœux à toutes et à tous

J'ai deux notes à vous dire

En juin dernier la grande audition a été magnifique. Disons plutôt les grandes auditions car nous avons été obligés de les répartir sur 2 dates afin de ne pas faire trop long.

Et encore un beau programme en perspective : 39 élèves cette année en guitare, batterie, piano et chant. Les cours ont lieu 3 place de l'Eglise (à côté de la bibliothèque) et se déroulent le :

Lundi : 17 h à 20 h
- batterie avec Frédéric BRÉGÜE

Mardi : 17 h à 20 h
- piano avec Laurence KAUFMANN

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h :
- batterie Frédéric BRÉGÜE

Jeudi : de 17 h à 20 h
- violon et accordéon chromatique
avec Konan GORÉ, nouveau professeur

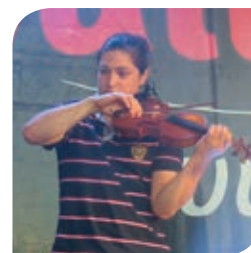
Vendredi : en alternance 1 semaine sur 2,
de 16 h 45 à 19 h 30 chant ou piano

Samedi : de 10 h à midi : permanence, inscriptions, renseignements....

Pour tous renseignements : 06-81-88-91-04 ou
jai2notesavousdire@gmail.com.

4 dates à retenir en 2019 :

- Samedi 30 mars : couscous géant. (salle à déterminer)
- Dimanche 2 juin après-midi à La Boussac : la grande audition de toutes les disciplines
- Mercredi 5 juin fin d'après-midi à La Boussac : 2^{ème} partie des auditions (guitare et batterie)
- Dimanche 7 juillet fin d'après-midi à La Boussac : J2n a 10 ans !



EPLB LA BOUSSAC - ZUMBA

SPORT A LA BOUSSAC : L'activité ZUMBA a repris en septembre et permet aux enfants et adultes de suivre un cours Zumba XKids de 17h30 à 18h15 (de 6 ans à 12 ans), un cours Zumba Adulte de 18h15 à 19h00 et ou un cours Zumba Strong Adulte de 19h à 19h45.

A cette rentrée, la **Zumba strong** a trouvé son public et les adhérentes sont nombreuses à cette heure pour cette séance très rythmée, où se mêlent cardio et renfort musculaire.



A chacun son rythme, dans la bonne humeur, les cours dispensés permettent à tous de garder une activité physique aussi sympathique qu'efficace.

Contact Mme LAURENT Véronique :
06-60-51-83-97 - veronique.laurent40@orange.fr



Le Théâtre de la Baie BILAN DE L'ANNEE

La nouvelle saison du Théâtre de la Baie a repris en septembre avec une augmentation d'inscrits au sein de l'association.

Six ateliers enfants/adolescents et un atelier adultes ont lieu chaque semaine :

- le lundi soir pour les adultes à Sains
- le mardi soir à Pleine Fougères et le mercredi soir à Dol de Bretagne pour les ados
- le mercredi après-midi pour les 5-7 ans à Pleine Fougères
- le mardi soir à Pleine Fougères et le mercredi matin à Dol de Bretagne pour les 8-12 ans.

L'année écoulée a été très riche depuis la création du théâtre de la Baie : de nombreux spectacles, une grosse affluence au week-end théâtre, participation au festival Arkansen, sorties spectacle au théâtre à Granville et une forte demande pour l'inscription des jeunes.

La troupe adulte a joué sa pièce « Oh Roméo » au fort Saint Père le dimanche 16 septembre et le dimanche 9 décembre à Sains.

Cette année est aussi prometteuse avec une nouvelle équipe dynamique qui gèrent la section des ateliers Jeunes : Fanny Grégoire, Carole Maison, Marine Le Buzulier et Thérèse Stewart.



Prochaines dates de spectacle :

- **Les 6 et 7 avril**, les adultes joueront un nouveau cabaret sur le thème du destin à la salle polyvalente de LA BOUSSAC.
- **Fin mai** : Spectacles enfants et ados avec tous les ateliers réunis.

Contact : Marc BOULMER, président : 06-45-03-55-23



ADMR Dol de Bretagne

L'association locale ADMR intervient sur le secteur de Dol et environs auprès des familles, seniors, population en situation de handicap....

L'association propose dans le cadre de l'**Aide à Domicile** (compétence sociale) :

- Aide à la personne : aide au lever, coucher, toilette, repas, aux courses....,
- Entretien de l'habitation, du linge,
- Télé-assistance,
- Accompagnement dans les activités sociales,
- Aide aux familles (garde d'enfants à domicile, soutien...).

L'ADMR est conventionnée par le Conseil Départemental (APA, PCH), caisses de retraite, mutuelles, assurances, allocations familiales pour ce qui est **des aides financières**.

L'association propose également un **SSIAD** (service de soins infirmiers) dénommé **SMAD** (compétence soignante).

Les aides-soignantes, coordonnées par une infirmière, dispensent à domicile des soins de nursing (hygiène, surveillance et observation, prévention, suivi relationnel) :

Accès au service sur prescription médicale,

42 lits agréés et autorisés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour les + de 60 ans et 6 places pour adultes - 60 ans (18-59) en situation de handicap ou atteints de pathologies chroniques invalidantes.

L'ADMR : des professionnels compétents et qualifiés et des bénévoles à votre écoute.

Association locale ADMR Pays de Dol

16, rue Pierre Sépard

35120 Dol de Bretagne

Accueil du public : 9h - 12h et 14h - 18h

SAAD : Service Aide à Domicile : 02 99 80 92 74

SSIAD - SMAD :

Service de Maintien à Domicile : 02 99 80 98 09

Amicale des donneurs de sang de Pleine-Fougères

40 ans de l'amicale des donneurs de sang de Pleine-Fougères

C'est avec une certaine joie et émotion que 130 personnes se sont retrouvées anciens donneurs et amicalistes pour une soirée paëlla et karaoké. Nous vous remercions sincèrement d'avoir répondu à notre invitation et merci également aux membres de l'amicale pour la réussite de cette soirée.

Dans le discours d'accueil, le président a évoqué la disparition de membres : Monsieur Jean Louis HELLEU, Madame Marie-Christine HERVE et Monsieur Jean-Paul TRECAN le fondateur. Il a parlé ensuite de l'activité de nos 3 collectes annuelles d'après midi (14h30 18h30) qui accueillent en moyenne 75 donneurs qui ont été remerciés pour leur fidélité.

Monsieur Louis THÉBAULT, Maire de Pleine-Fougères, dans son allocution nous a encouragé rappelant le but humanitaire d'aider à sauver des vies et a appelé que la municipalité est solidaire.

La maison du don de Rennes (centre de transfusion) compte sur le dynamisme de notre amicale et bien sûr la générosité de nos donneurs dans leur geste citoyen pour que perdurent ces collectes de proximité.

A noter : si des personnes sont candidates pour rentrer dans l'association, elles seront les bienvenues. Tél. : Marcel Duchemin - 02-99-80-27-54, Maryvonne Trécan - 02-99-48-68-20 ou autres membres que vous connaissez.

Les membres de l'amicale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année, ainsi qu'à toutes vos familles.



PLEINE-FOUGERES SOLIDARITE-ENTRAIDE

L'association continue ses aides diverses à la demande des mairies et des services sociaux.

Le vestiaire situé rue de Bretagne est ouvert suivant les besoins et les disponibilités que nous avons en stock.

Merci aux mairies qui nous soutiennent financièrement et merci à la ferme Polder André Est de Roz sur Couesnon qui maintient la journée arrachage de navets pour 2019 vers fin février, nous en reparlerons mais déjà je lance un appel aux bonnes volontés.

Merci également à toutes celles et ceux qui prennent leur carte de membre au prix de 5 euros minimum.

Nous nous associons à la peine de la famille de Monsieur Jean Tison qui a œuvré au sein de l'association depuis sa création.

En cette fin d'année, permettez-moi avec tous les membres de l'association de vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et une bonne et heureuse année à toutes vos familles.

Bien solidairement

Bibliothèque de La Boussac

L'équipe des bénévoles vous accueille dans le local de la bibliothèque sur la place de l'Eglise.

Depuis septembre, grâce à 2 nouvelles bénévoles, Fanny et Joëlle, **une permanence est proposée le samedi matin de 10h à 12h.** Lecteurs qui travaillez et qui aviez des difficultés à pouvoir fréquenter la bibliothèque, nous avons pensé à vous !

Profitez de cette possibilité d'accès à la culture (romans, documentaires, BD, livres pour les enfants, revues : géo, les 4 saisons du jardinage, la Hulotte... DVD), informations culturelles...

Lieu accessible à tous :

L'entrée est libre pour tous pendant les permanences, pour les non-inscrits comme pour les inscrits pour venir feuilleter, lire, s'informer sur les événements culturels proposés dans les communes voisines.

Nous vous proposons actuellement des nouveautés grâce aux achats effectués récemment : rentrée littéraire, romans, BD, documentaires et aux livres donnés par la «Bibliothèque Orange».

Pour emprunter, l'adhésion est nécessaire : 2 € pour l'année, c'est gratuit pour les moins de 18 ans !

Nous faisons partie du réseau des bibliothèques de la baie de Dol et du Mont-Saint-Michel dont la médiathèque de Pleine-Fougères récemment ouverte. Cela permet d'organiser des événements en commun tel le mois du film documentaire du mois de novembre et à terme nous pourrions disposer de davantage de documents grâce à des échanges.

Les horaires :

Mercredi : 10 h30 à 12h30

Vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h

Et pendant les congés scolaires :

Mercredi : 10h30 à 12 h

Vendredi : de 17 h à 18 h

Samedi : de 10h à 12 h

Appel à bénévoles :

Si vous aimez les livres ou les films en DVD, l'équipe des bénévoles vous ouvre les bras.

Une équipe de bénévoles plus importante permettrait davantage d'ouverture au public pour mieux répondre aux besoins des Boussacais. Toutes les compétences sont les bienvenues pour :

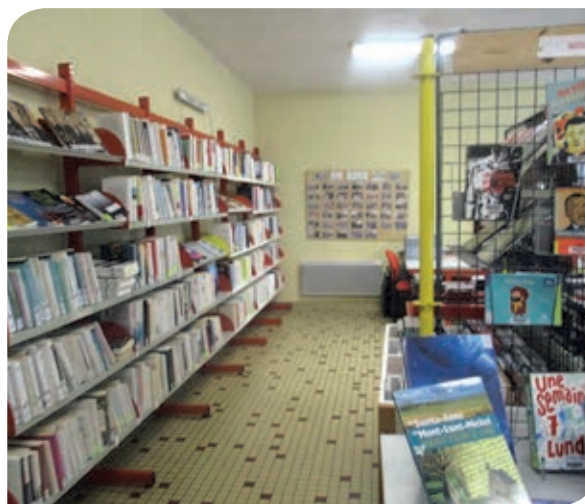
- couvrir les livres
- tenir une permanence
- proposer, préparer et participer à des animations selon vos envies et vos disponibilités
- participer au choix des livres, des DVD, des magazines..
- participer à l'informatisation de la bibliothèque.

Cela dans une ambiance amicale et détendue.

Téléphone : 02-23-15-60-11

Mail : gallothequelaboussac@orange.fr

L'équipe des bénévoles : Clarisse, Christine, Didier, Eliane, Fanny, Françoise, Gilles, Isabelle, Joëlle, Marie-Thérèse, vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et de nouvel an !



Tarifs location salle des fêtes

	Associations Communales + cantonales	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (en plus)
Petite salle ½ journée	71 €	145 €	222 €	32 €
Petite salle la journée	106 €	206 €	310 €	47 €
Salle entière ½ journée	106 €	206 €	310 €	47 €
Salle entière la journée	146 €	296 €	444 €	59 €
Fourneaux	47 € par journée d'utilisation			
Vin d'Honneur	58 € quelque soit le demandeur			
Loc. vaisselle	Forfait de 53 €			
Sonorisation	24,50 € gratuit pour les associations communales			

Chaque association communale bénéficiera d'une location gratuite (hors chauffage) pour une soirée. La vaisselle sera prêtée aux associations.

Pour toute location, une caution de 230 € sera demandée. Une caution complémentaire de 50 € sera appliquée pour toute location de vaisselle aux particuliers.

PLATEAU MULTISPORTS

Nous vous rappelons que l'équipement du filet qui permet la pratique du tennis, du volley et du badminton est à votre disposition :

- A la mairie, aux heures d'ouverture
- A la Boulangerie de Catherine et Luc TOSTIVIN

Pour la remise du filet aux pratiquants, il sera demandé aux personnes **le dépôt d'une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Celle-ci sera restituée lorsque les personnes rapporteront le filet.

DECHETTERIE

Nous vous rappelons que la communauté de communes met en place au 1er Janvier 2019 un contrôle d'accès par badge sur les 2 déchèteries communautaires situées à Dol de Bretagne et Pleine Fougères.

L'accès aux déchèteries se fera par carte d'accès uniquement.

DOL-DE-BRETAGNE

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h-17h (18h en été)
Mardi	9h-12h (Professionnels uniquement)	14h-17h (18h en été)
Mercredi	9h-12h	14h-17h (18h en été)
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-12h (Professionnels uniquement)	14h-17h (18h en été)
Samedi	9h-12h	14h-17h (18h en été)

PLEINE-FOUGERES

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h30	13h30-17h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h-12h30	13h30-17h
Jeudi	Fermé	Fermé
Samedi	9h-12h30	13h30-17h

Attention aux faux sites administratifs !

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels. Elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, de demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire.

Rien n'interdit cependant à un professionnel, même basé à l'étranger, ne dépendant d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière. Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) donne **6 conseils pratiques à suivre** dans tous les cas :

- **Toujours consulter le site officiel de l'administration française** www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ;

- **Se renseigner auprès des sites officiels** avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel ;

- **Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant**, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;

- **Vérifier les adresses**, les sites officiels de l'administration française se terminant par « .gouv.fr » ou « .fr » et non pas par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « gouv ». Attention aussi aux **sites commerciaux qui essaient de tromper les**

consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...) ;

- **Se méfier des premiers résultats de recherche** qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce) ;

- **Vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.**

En cas de problème, vous pouvez prendre contact avec les services de la DGCCRF (www.economie.gouv.fr/dgccrf/) et les associations de défense des consommateurs de votre département. Retrouvez les permanences des associations bretonnes sur www.mce-info.org, rubrique **Pratique**.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



Inscription liste électorale

Les lois organiques et ordinaires n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 et son décret d'application n° 2018-350 du 14 mai 2018 ont réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales en instituant le Répertoire électoral unique (REU) qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

La mise en œuvre du REU nécessite l'édition d'une nouvelle carte électorale afin d'attribuer un identifiant national d'électeur unique et permanent, celle-ci vous parviendra avant les élections Européennes.

Pour les élections Européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019.





Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresses, risque d'inondation... Les questions de l'eau vous intéressent ?

Répondez en ligne à la consultation du comité de bassin Loire-Bretagne et de l'État, et participez à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations. La consultation est ouverte du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr.

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini !



Au 1er janvier 2019, la détention et l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse par les particuliers seront interdites (loi Labbé) *. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Que faire des produits restants ?

Les pesticides ne vont pas à la poubelle, il faut les ramener en déchetterie !

Vous pouvez ramener vos bidons vides ou inutilisés dans la déchetterie la plus proche de votre domicile. Des locaux spéciaux permettent de collecter ces produits dangereux...

Comment faire autrement avec des méthodes naturelles ?

Les produits de biocontrôle, les produits à faible risque (type purins et autres préparations naturelles) et les produits utilisables en agriculture biologique (ayant une autorisation de mise sur le marché nationale pour un usage dans les jardins, espaces verts ou infrastructures) ne sont pas soumis à cette interdiction et constituent des solutions alternatives.

D'autres moyens peuvent être mis en place :

- Désherbage mécanique, thermique ou manuel
- Paillage ou plantes couvre sol
- Filet de protection contre les « indésirables »
- Favoriser un environnement attractif pour les auxiliaires de cultures
- Compostage ...

Rendez-vous à la « Semaine pour les alternatives aux pesticides » du 17 au 31 mars 2019

La Commission Locale de l'Eau du SAGE, le SBCDol et ses partenaires vous donnent rendez-vous pour la deuxième année consécutive à la « Semaine pour les alternatives aux pesticides » du 17 au 31 mars 2019 sur les Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

www.semaine-sans-pesticides.fr.



De nombreuses animations vous attendent : conférences, projections de film, visites de jardin-potager, visites de fermes, collectes de produits phytosanitaires... Une belle occasion de venir vous informer sur les dangers des pesticides, leurs impacts sur l'environnement et la santé mais surtout d'en savoir plus sur les méthodes de jardinage au naturel !... afin que chacun puisse participer à la préservation de l'EAU, ressource vitale, indispensable à la vie.

Tout le programme sur www.sage-dol.fr dès fin février 2019



Pour en savoir plus :

www.jardineraunaturel.org

*Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques prévues par la loi est une infraction pénale passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende (sanction maximale encourue et modulée par le juge en fonction des circonstances - article L.253-17 du code rural et de la pêche maritime).

Le monument aux morts de La Boussac

Dans le cadre du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, vous trouverez ci-joint quelques informations sur les hommes qui sont tombés au champ d'honneur ou qui sont morts des suites de leurs blessures ou des conditions de vie au front.

Dès la fin de la guerre, la commune décide de faire ériger un monument en granit sur la place de l'Eglise commémorant le souvenir des enfants de La Boussac morts pendant cette Grande Guerre. Son inauguration aura lieu le 6 mars 1921 et sera l'occasion d'une grande fête. 98 noms sont gravés en lettre d'or dans la pierre. Certaines familles ont été éprouvées plusieurs fois et dès les premières heures des hostilités, des jeunes boussacais sont morts pour la France en Belgique et dans les Ardennes lors de la bataille dite « des frontières ».

Le premier boussacais mort au combat est le caporal Francis CHAMBRON, décédé le 22 août 1914 à Ham sur Sambre (Belgique), suite de blessures de guerre. 6 soldats sont morts fin août 1914.

Août 1914 est le mois le plus sanglant de la guerre qui s'ouvre sur un carnage : 27 000 morts pour la seule journée du 27 août. Cette semaine-là, jamais moins de 20 000 victimes par jour. Un tiers des 1,5 millions de poilus français tombés entre 1914 et 1918 ont été tués pendant les dix premiers mois du conflit ! 320 000 morts, blessés ou disparus en seulement 45 jours, entre le 1^{er} août et le 15 septembre 1914. Puis ce fut les batailles de la Marne, de Verdun, du Chemin des Dames... qui provoquèrent des milliers de morts.

Vous remarquerez que des soldats sont décédés après le 11 novembre 1918. En effet, l'Armistice

met un terme aux combats mais pas à la guerre. Le traité de paix signé le 28 juin 1919 à Versailles, dans la galerie des Glaces, met réellement fin à l'état de guerre.

Mais ce qui devait être la « der des ders » ne l'est pas. Lors de la seconde guerre mondiale, 8 noms sont rajoutés sur le monument.

Au total, la commune sera 106 fois touchée par le deuil lors des conflits du 20^{ème} siècle.



HISTOIRE

Morts pour la France inscrits sur le monument

Guerre 14/18										
Ordre	NOM	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Régiment	Grade	Date décès	Lieu de décès	Département	Type décès
1	AURVAY	Jean	23/12/1894	La Bussac	2ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	04/09/1916	Méharicourt	Somme	Suite de blessures
2	AURVAY	Pierre	04/07/1893	La Bussac	Régiment d'infanterie coloniale du Maroc	soldat	09/06/1918	Compiègne	Oise	Suite de blessures de guerre
3	BAUDOIN	Jean	05/02/1892	La Bussac	45ème régiment d'infanterie	soldat	27/09/1914	Maricourt	Somme	Blessures de guerre
4	BEDEL	Pierre	14/05/1893	La Bussac	9ème régiment de zouaves	Caporal	13/11/1916	Sailly-Saillisel	Somme	Tué à l'ennemi
5	BEDOUJ	Marie	16/09/1880	Le Vivier sur Mer	1er régiment d'infanterie territoriale	soldat	11/06/1915	Vienne le Château	Marne	Tué à l'ennemi
6	BIARD	Eugène	07/09/1890	La Bussac	5ème régiment d'infanterie coloniale	soldat	04/09/1914	Larfontaine	Vosges	Tué à l'ennemi
7	BLANCHET	François	02/09/1873	Baguer Pican	11ème régiment d'artillerie à pied	2ème canonnier servant	16/11/1916	Frise	Somme	Tué à l'ennemi
8	BLANCHET	Marie	05/02/1884	Baguer Pican			19/08/1917	La Bussac	Ille et Vilaine	Maladie contractée au service
9	BONHOMME	Pierre	18/11/1889	Saint Bréladre	2ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	01/05/1917	Val de Vesle	Marne	Tué à l'ennemi
10	BONHOMME	Joseph	11/07/1895	La Bussac	21ème régiment d'infanterie coloniale	soldat 1ère classe	02/08/1917	Graonne	Aisne	Tué à l'ennemi
11	BOURGAULT	François	22/10/1874	Epinac	247ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	01/11/1914	Souain	Marne	Tué à l'ennemi
12	BOUTELOUP	Pierre	28/06/1882	Roz sur Couesnon	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	05/09/1916	Chilly	Somme	Tué à l'ennemi
13	BRAULT	Armand	01/10/1886	La Bussac	247ème régiment d'infanterie	soldat	26/08/1914	Cheveuges	Ardennes	Tué à l'ennemi
14	BRIAND	François	04/12/1882	Epinac	47ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	09/05/1915	Chanteclair	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
15	BRUNE	François	01/12/1880	La Bussac	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	05/12/1916	Chaulnes	Somme	Tué à l'ennemi
16	BRUNE	Armand	08/04/1896	La Bussac	132ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	05/03/1918	Lyon	Rhône	Tué à l'ennemi
17	CHAMBRON	Francis	09/12/1889	La Bussac	48ème régiment d'infanterie	Caporal	22/08/1914	Ham sur Sambre	Belgique	Suite de maladie aggravée au service
18	CHAMBRON	Alexis	13/01/1890	La Bussac	5ème régiment d'infanterie coloniale	soldat	28/10/1914	Bois Sauley	Meuse	Blessures de guerre
19	CLEMENT	Yves	28/02/1892	La Bussac	5ème groupe cycliste	soldat	26/08/1914	Crèvecœur	Nord	Tué à l'ennemi
20	COLLET	Auguste	23/07/1881	La Bussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	06/10/1914	Mercatel	Pas de Calais	Blessures de guerre
21	COUAPPEL	Ernest	19/05/1886	La Bussac	94ème régiment d'infanterie	caporal	23/08/1917	Verdun	Meuse	Tué à l'ennemi
22	COUAPPEL	Laurent	15/06/1893	La Bussac	1er régiment d'infanterie coloniale	soldat 2ème classe	31/01/1919	Rastadt	Allemagne	Maladie contractée en captivité
23	COUREUIL	Pierre	27/10/1896	La Bussac	24ème régiment de dragons	soldat	27/11/1915	Rennes	Ille et Vilaine	Maladie contractée en service
24	COUREUIL	Jean	22/04/1886	La Bussac	25ème régiment d'artillerie	2ème canonnier conducteur	17/11/1916	Sézanne	Marne	Blessures de guerre
25	DAROT	François	10/12/1896	La Bussac	110ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	16/08/1917	Bosinghe	Belgique	Tué à l'ennemi
26	DAROT	Pierre	05/06/1896	La Bussac	339ème régiment d'infanterie	soldat 1ère classe	07/09/1918	Vauxaillon	Aisne	Tué à l'ennemi
27	DAVID	Louis	12/09/1887	La Bussac	248ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	30/08/1914	Tourteron	Ardennes	Tué à l'ennemi
28	DAVID	Théophile	27/06/1891	La Bussac	50ème régiment d'artillerie	Maître pointeur	09/09/1914	Soisy aux Bois	Marne	Tué à l'ennemi
29	DAVID	Victor	26/07/1885	La Bussac	71ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	06/06/1916	Chattancourt	Meuse	Tué à l'ennemi
30	DELOUCHE	Célestin	08/07/1893	La Bussac	4ème régiment d'infanterie	Caporal	09/11/1916	Vaux	Meuse	Blessures de guerre
31	DESPREAUX	Ernest	11/12/1885	La Bussac	247ème régiment d'infanterie	Caporal	01/04/1915	Wittenberg	Allemagne	Tué à l'ennemi
32	DESPREAUX	François	27/11/1890	La Bussac	1er bataillon de marche d'Afrique	adjudant	17/04/1917	Moronvilliers	Marne	Maladie contractée en captivité
33	DURAND	Pierre	31/01/1893	La Bussac	25ème régiment d'artillerie	soldat	26/07/1917	Querqueville	Manche	Maladie contractée en service
34	FESTOC	Emile	28/09/1884	La Bussac	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	08/09/1914	La Fère Champenoise	Marne	Tué à l'ennemi
35	GAGNARD	Joseph	10/04/1895	Epinac	6ème régiment du Génie	Soldat	06/11/1918	La Bussac	Ille et Vilaine	Accident
36	GATEBLÉ	Joseph	07/05/1885	Pleine Fougères	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	02/08/1915	Abbeville	Somme	Maladie contractée aux armées
37	GENOUVRER	François	11/04/1896	La Bussac	294ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	31/03/1918	Sauvillers	Somme	Blessures de guerre
38	GUILLERME	Francis	21/03/1881	Guipel	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	03/11/1916	Villers aux Erables	Somme	Blessures de guerre
39	HAMELIN	François	04/09/1899	La Bussac	18ème escadron du train Des équipages militaires	Brigadier	25/05/1919	Hennecourt	Vosges	Accident en service commandé tombé d'un train
40	HODOUIN	Eugène	19/07/1895	La Bussac	410ème régiment d'infanterie	soldat	15/04/1917	Reims	Marne	Blessures de guerre
41	HODOUIN	Henri	08/04/1897	La Bussac	247ème régiment d'infanterie	aspirant	07/08/1917	Bezonsvaux	Meuse	Tué à l'ennemi
42	HUET	François	04/05/1883	Baguer Pican	47ème régiment d'infanterie	soldat	09/05/1915	Saint Laurent Blangy	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
43	JAN	Louis	06/01/1875	La Bussac	249ème régiment d'infanterie	soldat	15/08/1916	Sommepey-Tahure	Marne	Tué à l'ennemi
44	JENOUVRER	Armand	14/10/1888	Broualan	2ème régiment d'infanterie	soldat	16/09/1914	Château du Loir	Sarthe	Suite blessures de guerre
45	LABBÉ	Emile	22/05/1891	La Bussac	7ème régiment d'artillerie de campagne	2ème canonnier	11/10/1918	La Bussac	Ille et Vilaine	Maladie contractée au service
46	LABBÉ	Isidore	31/08/1893	La Bussac		soldat	04/02/1919	Maxent	Ille et Vilaine	Maladie contractée au service
47	LE CLAIR	Jean	10/08/1883	Rennes	247ème régiment d'infanterie	soldat	26/11/1914	Chalon sur Marne	Marne	Maladie à l'hôpital temporaire n° 4
48	LECOEUR	Eugène	21/03/1886	La Bussac	247ème régiment d'infanterie	soldat	27/08/1915	Souain	Marne	Tué à l'ennemi
49	LEHOUX	Ernest	23/06/1883	Rennes	47ème régiment d'infanterie	soldat	21/10/1915	La Bussac	Ille et Vilaine	Maladie contractée aux armées
50	LEHOUX	Pierre	04/04/1883	La Bussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	18/05/1917	Nauroy	Marne	Tué à l'ennemi
51	LEJEUNE	François	16/01/1892	Broualan	225ème régiment d'infanterie	Caporal	11/06/1917	Supples	Marne	Blessures de guerre
52	LEMARIÉ	François	27/05/1885	La Bussac	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	17/06/1915	Roclincourt	Pas de Calais	Tué à l'ennemi

HISTOIRE

53	LEROY	Jean	15/08/1883	Plaine Fougères	10ème régiment d'artillerie de campagne	2ème canonnier conducteur	26/06/1916	Dugny sur Meuse	Meuse	Tué à l'ennemi
54	LESONGEUR	Jean	01/03/1889	La Boussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	12/04/1916	Vienne le Château	Marne	Tué à l'ennemi
55	LESONGEUR	Pierre	24/03/1883	La Boussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	29/03/1918	Ornès	Meuse	Tué à l'ennemi
56	LESTRADE	Jean	21/08/1886	Tours	59ème bataillon de chasseurs à pied	Lieutenant	31/07/1915	Brabant sur Meuse	Meuse	Tué à l'ennemi
57	LEVEL	Pierre	24/04/1894	La Boussac	202ème régiment d'infanterie	soldat	27/08/1917	Chalon sur Marne	Marne	Suite de blessures de guerre
58	LUCAS	Henri	28/03/1881	La Boussac	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	07/07/1917	Cerny en Laonnois	Aisne	Tué à l'ennemi
59	MAHE	Joseph	26/10/1898	La Boussac	418ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	14/06/1918	Coeuvres et Valsery	Aisne	Tué à l'ennemi
60	MAHÉ	Léon	12/01/1890	La Boussac	7ème régiment d'artillerie	1er canonnier conducteur	09/07/1916	Assevillers	Somme	Tué à l'ennemi
61	MARTEL	Henri	16/03/1898	La Boussac	25ème régiment d'infanterie	soldat	05/07/1918	Cherbourg	Manche	Suite de maladie
62	MARTIN	Jean	05/05/1896	La Boussac	41ème régiment d'infanterie	soldat	22/04/1917	Moronvilliers	Marne	Tué à l'ennemi
63	MAUPRAIS	François	17/01/1882	La Boussac	1er régiment d'infanterie coloniale	Caporal	01/09/1914	Ville sur Tourbe	Marne	Tué à l'ennemi
64	NICOLLE	François	28/12/1895	La Boussac	41ème régiment d'infanterie	soldat	06/06/1915	Rocincourt	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
65	OLLIVIER	Julien	22/09/1872	La Boussac	28ème régiment d'infanterie	soldat	28/12/1916	La Boussac	Ille et Vilaine	Maladie contractée aux armées
66	PELÉ	Célestin	18/10/1892	Bonnemain	28ème régiment d'infanterie	soldat	17/12/1914	Saint Laurent Blangy	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
67	PELÉ	Constant	20/08/1887	Bonnemain	47ème régiment d'infanterie	soldat	19/01/1915	Thin le Moulier	Ardennes	Disparu au combat
68	PELÉ	Joseph	24/07/1879	La Boussac	350ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	05/05/1917	Chemin des Dames, devant Flain	Aisne	Tué à l'ennemi
69	PERRIER	François	01/11/1883	Baguer Pican	47ème régiment d'infanterie	soldat	04/10/1914	Mercatel	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
70	PETRA	Isidore	29/10/1888	La Boussac	136ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	17/06/1915	Rocincourt	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
71	PIGEON	François	10/04/1885	La Boussac	106ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	27/09/1915	Souain	Marne	Tué à l'ennemi
72	PIGEON	Marie	12/08/1877	La Boussac	78ème régiment d'infanterie territoriale	soldat	07/03/1918	La Boussac	Ille et Vilaine	Maladie contractée aux armées
73	PINCEMIN	Fernand	29/01/1894	Trappes	8ème régiment d'infanterie	Caporal	17/02/1917	Minaucourt	Marne	Tué à l'ennemi
74	PTOIS	Jean	20/03/1891	La Boussac	11ème régiment de cuirassiers	soldat trompette	25/09/1915	Souain	Marne	Tué à l'ennemi
75	PUHON	Julien	13/02/1880	La Boussac	10ème escadron du train des équipages militaires	soldat 2ème classe	10/08/1915	Chartres	Eure et Loir	Suite de maladie contractée en service
76	PORÉE	Théophile	29/09/1893	La Boussac	2ème régiment d'infanterie	soldat	05/10/1914	Bory Becquerelle	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
77	PORÉE	Henri	22/11/1896	La Boussac	50ème régiment d'artillerie	canonnier	11/07/1916	Verdun	Meuse	Tué à l'ennemi
78	PORÉE	François	12/02/1895	La Boussac	247ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	07/09/1917	Billy le Grand	Marne	Blessures de guerre
79	POUPART	Jean	02/10/1890	La Boussac	2ème régiment d'infanterie	soldat	07/09/1916	Méharcourt	Somme	Tué à l'ennemi
80	RENAULT	François	01/10/1874	La Boussac	48ème régiment d'infanterie	soldat	02/11/1919	La Boussac	Ille et Vilaine	Suite de maladie
81	RICHEUX	François	12/12/1890	La Boussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	28/08/1914	Sains Richaumont	Aisne	Tué à l'ennemi
82	RICHEUX	Jean	14/05/1885	La Boussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	27/04/1916	Rondchamp	Marne	Tué à l'ennemi
83	ROGER	Louis	30/10/1881	Combourg	47ème régiment d'infanterie	soldat	13/06/1915	Ecurie	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
84	ROGER	Joseph	10/06/1894	Epiniac	1er bataillon de chasseurs à pied	soldat 2ème classe	15/06/1915	Noire Dame de Lorette	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
85	ROUALT	Théophile	22/06/1891	La Boussac	18ème régiment de dragons	soldat 2ème classe	13/04/1918	Le Plessier-Rozainvillers	Somme	Tué à l'ennemi
86	ROUAUX	Jean	01/07/1896	La Boussac	50ème régiment d'artillerie	canonnier	27/06/1916	Verdun	Meuse	Tué à l'ennemi
87	ROUAUX	Pierre	08/03/1875	Baguer Pican	248ème régiment d'infanterie	Caporal	04/07/1916	Thiaumont	Meuse	Tué à l'ennemi
88	ROUAUX	François	23/07/1895	Broualan	41ème régiment d'infanterie	soldat	04/07/1916	Senoncourt les Maupjoy	Meuse	Blessures de guerre
89	ROUPE	Jean	05/03/1884	La Boussac	161ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	03/11/1916	Bray sur Somme	Somme	Suite de blessures de guerre
90	ROUSSEL	Julien	04/10/1871	La Boussac	223ème régiment d'infanterie	soldat	07/10/1917	La Boussac	Ille et Vilaine	Maladie contractée aux armées
91	RUFFEL	Emile	02/01/1874	La Boussac	247ème régiment d'infanterie	soldat	06/01/1918	Dol de Bretagne	Ille et Vilaine	Maladie aggravée au service
92	SIMON	Elie	25/03/1877	La Boussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	14/01/1915	Chalon sur Marne	Marne	Maladie contractée en service
93	THOMAS	Jean	19/12/1882	La Boussac	47ème régiment d'infanterie	soldat	09/06/1915	Ecurie	Pas de Calais	Tué à l'ennemi
94	THUAUX	Auguste	06/07/1889	Saint Broladre	48ème régiment d'infanterie	Caporal	29/11/1914	Avesnes le Comte	Pas de Calais	Maladie
95	TREHEL	Malo	20/01/1887	La Boussac	47ème régiment d'infanterie	Caporal	30/08/1914	Chevanges	Ardennes	Tué à l'ennemi
96	TRESCAN	François	15/10/1884	Saint Broladre	247ème régiment d'infanterie	soldat	09/03/1915	Souain	Marne	Tué à l'ennemi
97	VIEL	Pierre	14/08/1888	La Boussac	10ème régiment d'artillerie de campagne	2ème canonnier conducteur	15/09/1916	Hargicourt	Aisne	Blessures de guerre
98	VIOT	Jean	02/03/1896	Epiniac	1er bataillon d'infanterie coloniale du Maroc	soldat	06/05/1917	Hurtebise	Aisne	Tué à l'ennemi
Guerre 39-45										
1	BOIROUX	Ange	21/04/1899	Poilly			13/09/1944	Flossenbourg	Allemagne	Mort en déportation
2	BRAND	Joseph	19/02/1912	Trans la Forêt	47ème régiment d'infanterie	soldat	14/06/1940	Aulhizeux	Marne	Tué à l'ennemi
3	GOUIL	Ernest	27/05/1901	Baguer Pican	Parc d'artillerie divisionnaire n° 20	Canonnier 2ème classe	14/02/1940	Saint Malo	Ille et Vilaine	Maladie
4	HAUDEBOURG	Jean	10/05/1911	Combourg	2ème escadron du 12ème groupe de reconnaissance	Cavaliier 2ème classe	15/05/1940	Les Grandes Armoises	Ardennes	Suite de blessures
5	LEMEE	Joseph	11/10/1918	La Boussac	78ème régiment d'infanterie	soldat	21/09/1940	Freystadt	Allemagne	Maladie
6	LOSEL	François	17/12/1906	La Boussac	241ème régiment d'infanterie	soldat	29/05/1940	Kortemark	Belgique	Tué à l'ennemi
7	PICOT	François	10/02/1910	Epiniac	270ème régiment d'infanterie	soldat 2ème classe	08/10/1944	Lille	Nord	Maladie
8	ROUPIE	André	29/08/1913	La Boussac	7ème régiment de dragons postés	soldat	06/06/1940	Gouy l'Hopital	Somme	Tué à l'ennemi

RENSEIGNEMENTS UTILES



RENSEIGNEMENTS UTILES

Agence postale communale		02 99 58 24 31
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15		Fermeture pour congés du 24 au 31 décembre inclus
Déchetterie Pleine-Fougères		02 99 48 54 96
Déchetterie Dol-de-Bretagne		02 99 80 33 31
Cabinet médical		02 99 80 01 89
Docteur DAVAINÉ Docteur MARIO		
Pharmacie		02 99 80 02 69
M. et Mme POIJOL		
Cabinet infirmier - 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 03 46
Mme BERNAT-NERAMBOURG Sonia Mme MONVOISIN Emmanuelle Mme BARDET Sandy		06 16 71 30 13
Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole		06 47 61 13 74
Mme LOISEL-MATHELIER Céline		
Cabinet kinésithérapeute 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 04 98
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie		
Ecole publique (maternelle et primaire)		02 99 80 02 66
Directrice Mme PIOT		
Pompiers		18
Gendarmerie		17
Dol de Bretagne		02 99 48 02 40
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00	
	de 14h00 à 18h00	
Dimanche	de 9h00 à 12h00	
	de 15h00 à 18h00	
Pleine Fougères		02 99 48 60 14
Lundi	de 8h00 à 12h00	
Mercredi et Samedi	de 14h00 à 18h00	

AGENDA 2019

1 ^{er} SEMESTRE 2019	
Dates	Evènements
4 janvier 2019	Vœux du Maire
24 février 2019	Repas des aînés du CCAS
3 mars 2019	Choucroute – Liens d’Amitié
9 mars 2019	Repas réunionnais – Amicale Laïque
28 mars 2019	Couscous – Club de l’amitié
6 et 7 avril 2019	Théâtre - Association Le Théâtre de la Baie
8 Mai 2019	Commémoration de la victoire 1945
26 mai 2019	Elections européennes
2 et 5 juin 2019	Audition fête de fin d’année - J’ai 2 notes à vous dire
22 juin 2019	Fête de l’école – Amicale Laïque
7 juillet 2019	J2n fête ses 10 ans ! – J’ai 2 notes à vous dire
13 juillet 2019	Feu d’artifice communal
12, 13 et 14 Juillet 2019	Accueil des Belges – Liens d’Amitié



L'Atelier Photo - Dol de Bretagne

LA BOUSSAC - LE 21 OCTOBRE 2018

CLASSE 8